

Lausanne, le 29 avril 2025

## Communiqué de presse

# Régulation du loup

## Le PLR et l'UDC agissent dans les Parlements

**Suite aux différentes attaques ces dernières semaines dans plusieurs élevages ovins du Nord-Vaudois et l'annonce de la DGE de ne rien pouvoir faire avant le 1<sup>er</sup> juin, le PLR Vaud, en étroite collaboration avec l'UDC, a décidé d'intervenir à différents niveaux. Ainsi, une motion sera déposée dans les deux Chambres fédérales afin de modifier l'OChP. Par ailleurs, une résolution et une interpellation communes aux deux groupes seront déposées aujourd'hui même au Grand conseil vaudois.**

### Une interpellation au Grand Conseil vaudois

Revenant sur les récentes attaques à Valeyres-sous-Rances, le député PLR Olivier Petermann déposera cet après-midi au Grand Conseil une interpellation demandant au Gouvernement de s'expliquer notamment au sujet des délais de traitement des tests ADN pratiqués pour déterminer les auteurs d'une attaque. Le député Petermann cherche également à savoir quelles sont les solutions prévues par l'Exécutif et pose cette question: comme il faut dorénavant environ un mois pour prouver ou infirmer le fait que l'attaque était bien liée à une meute, est-ce normal que le doute profite aux loups plutôt qu'aux éleveurs ? Enfin, il demande quelles solutions le Canton peut-il proposer aux éleveurs concernés par les attaques survenues entre la mi-avril et le 1<sup>er</sup> juin.

### Une motion au niveau fédéral

Ce dépôt sera suivi par celui d'une motion au niveau fédéral, portée par le Conseiller aux Etats PLR Pascal Broulis et le Conseiller national UDC Sylvain Freymond. Il s'agira de demander au Conseil fédéral de modifier l'ordonnance sur la chasse (OChP) afin de permettre la régulation des loups problématiques, y compris ceux issus d'une meute, et d'étendre les possibilités de régulation réactive.

### Une résolution sera déposée aujourd'hui au Grand Conseil

C'est enfin par la voix du député UDC José Durussel que nos deux Groupes vont déposer une résolution soutenant les démarches au niveau fédéral et appelant le Canton à utiliser immédiatement toute la marge de manœuvre offerte par la législation fédérale actuelle en matière de régulation réactive, de protection des troupeaux et de soutien aux éleveurs.

Pour Loïc Bardet, vice-président du PLR Vaud et député, « ces dépôts vont dans le bon sens, ils permettent d'apporter une première réponse rapide à un problème récurrent, qui met à mal l'élevage dans notre Canton. D'autres adaptations seront probablement encore nécessaires à moyen terme.»

---

#### Contacts :

**Loïc Bardet**, vice-président du PLR Vaud, député, 079 718 01 88

**Olivier Petermann**, député PLR, 079 441 48 58

**Jérôme Thuillard**, Secrétaire général du PLR Vaud, 021 323 72 78